

## CREATION LICENCE SAISON 2019 / 2020

**Mail pour E-HAND :** .....

- Joueur  
 Dirigeant

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS JOUEUR(SE) / DIRIGEANT

Nom : ..... Epouse : .....

Prénom : ..... MASCULIN  - FEMININ

Date de naissance ..... Lieu & département de naissance : .....

Adresse complète : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

**Coordonnées du licencié** (coordonnées des parents au dos) :

**Portable** (du licencié exclusivement) : .....

**Tel fixe** : .....

**E-mail** (du licencié exclusivement) : .....

.....

**Profession** : .....

Beaucoup d'informations du club transitent par mail, merci d'écrire très lisiblement : majuscules / minuscules, tiret du 6 ou du 8... et **pensez à nous signaler tout changement d'adresse y compris e-mail**

N° carnet tombola :

Certificat médical

Attestation parentale

Tableau licences

**Règlement** :

Tableau règlement

# RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

**Les données ci-dessous nous sont indispensables** pour vous faire parvenir des informations importantes concernant le fonctionnement du club. Elles sont transmises à l'entraîneur de votre enfant afin qu'il puisse vous joindre. **Le CSAV s'engage à ne pas les diffuser à l'extérieur du club et à ne les utiliser que pour ses besoins propres.** Si vous ne souhaitez pas donner certaines informations (E-mail, portable, coordonnées professionnelles, profession, ...) **mettez la mention « confidentiel » à la place**, nous connaissons ainsi votre position par rapport à ces données.

***Pensez à nous signaler tout changement y compris en cours de saison.***

---

**PERE** : Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Portable : .....

E-mail : .....

Profession : .....

---

**MERE** : Nom de jeune fille : .....Prénom : .....

Nom d'épouse : .....

Adresse : .....

.....

Portable : .....

E-mail : .....

Profession : .....

## **IMPORTANT A LIRE POUR L'INSCRIPTION**

Cette année, nous reconduisons les inscriptions comme l'année dernière et les groupes sont limités en nombre, c'est pourquoi il est impératif de faire votre licence au plus vite. Des permanences courant Juin vous sont proposées.

Une préinscription a été faite pour les renouvellements par mail. Vous avez donc la priorité sur les inscriptions jusqu'au 22 juin 2019. A partir de cette date, votre place n'est plus réservée et est ouverte aux nouvelles inscriptions.

La saisie des licences se fait par le logiciel Gest'hand. Nous vous demandons d'apporter une attention particulière à votre inscription ou celle de votre enfant afin que les licences soient validées pour les premiers matchs.

- 1) Vous remplissez le dossier d'inscription du CSAV en joignant les éléments ci-dessous.
- 2) Les bénévoles du club saisissent votre inscription sur Gest'hand, uniquement si le **dossier CSAV est complet**
- 3) Vous recevez un mail de Gest'hand (bien vérifier vos spam car beaucoup de mails arrivent dedans) et il conviendra de télécharger dans l'onglet les documents suivants :

**Certificat médical ou Questionnaire médical** – Le certificat médical est valable maintenant 3 ans. Vous devez pour cela remplir le questionnaire de santé et télécharger sur Gest'hand uniquement la page avec votre signature sans oublier de noter la date du certificat médical ainsi que la date du questionnaire.

Si c'est une création de licence, le certificat médical de l'année en cours est obligatoire, un certificat de l'année précédente ne peut pas être validé. Il doit impérativement comporter la mention « **absence de contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir** » **LE CLUB DEVANT CONSERVER L'ORIGINAL il est Important de garder une copie en photo ou en scan avant de nous le donner.**

**1 photo** uniquement pour les nouvelles licences ou si vous souhaitez changer la photo (pas de photo de vacances😊)

**1 carte d'identité** scannée recto uniquement (tous formats, word, pdf, image) uniquement pour les nouvelles licences.

**L'autorisation parentale** pour les -18 ans (tous formats, word, pdf, image).

**Si vous venez d'un autre club** : après le 31/07/2019, vous aurez besoin d'une lettre de sortie de votre ancien club vous autorisant à le quitter pour faire la mutation. Avant cette date, pas besoin de courrier. Les frais de mutation sont à la charge du licencié. Ils varient en fonction de l'âge : né jusqu'en 2007 : 0 € - de 2003 à 2006 : 140 € - à partir de 2002 : 231 € - (ces montants peuvent être modifiés après l'AG de la Ligue)  
Cette charge financière vous donne droit de déduire ce montant de votre licence la deuxième année d'inscription.

4) Les bénévoles du club, à réception d'une alerte, vérifient et valident l'ensemble.

5) Si tout va bien vous recevez, ainsi que le club, un e-mail avec votre licence à imprimer. Sinon une information sur les manques est envoyée.

**ATTENTION** : Nous avons au **maximum 30 jours** à partir de la saisie dans Gest'hand de votre dossier par les bénévoles du club (étape 2) jusqu'à sa validation (étape 4) sinon le dossier est annulé et tout est à refaire.

Ceci veut dire que certains points sont très importants :

- Fournir une adresse mail que vous relevez régulièrement et l'écrire dans le dossier de manière lisible et sans erreur.

- Nous fournir votre dossier d'inscription au CSAV, complet et dans les meilleurs délais.

- Une fois le mail reçu de Gest'hand saisir les informations et joindre les documents **rapidement**.

Tous les dossiers devront être remis lors des permanences prévues à cet effet. Nous vous recommandons de vous inscrire le plus vite possible. Nous vous remettrons également à cette occasion votre carnet de tombola, la dotation sera alors distribuée à la rentrée sportive.

Les permanences sont assurées par des bénévoles, si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une d'entre elles, n'hésitez pas à nous contacter 06/67/66/30/91

**Vous ne pouvez plus déposer votre dossier complet dans la boîte à lettres du club, il faut passer obligatoirement par les permanences.**

## CALCUL DE VOTRE COTISATION

ANNEES D'AGE	MONTANT
Né(e) en 2002 et avant	235 € *
Né(e) entre 2003 et 2009	200 € *
Né(e) en 2010, 2011 et 2012	175 € *
Né(e) en 2012 (1ère année de hand), 2013 = <b>MINI HAND</b>	155 € *
Licence loisirs jeunes et séniors (pas de dotation)	115 €
Dirigeants et jeunes dirigeants	Offert par le club (50 €) <b>en contrepartie un carnet de tombola vous sera proposé</b>

\* Ce tarif comprend une dotation avec une paire de chaussettes et un Tee-shirt et une serviette

Entourer la taille choisie

**CHAUSSETTES** : 33/35 – 36/38 – 39/42 – 43/45 – 46/48

**TEE-SHIRT** : Enfant : 7-8 ans - 9-11 ans - 12-14 ans - Adultes : S - M - L - XL - XXL - XXXL

### MONTANT DE LA LICENCE SELON LA CATEGORIE :

### REDUCTIONS :

- FAMILLE** : Pour la licence du 2<sup>ème</sup> enfant : retirer 15 €.
   
Pour la licence du 3<sup>ème</sup> enfant : retirer 30 €.
- CARTE Pass'Région** : Les lycéens bénéficient d'une réduction de 30 €. Déduire les 30 € de la licence **et faire un chèque de caution de 30 €** Vous avez jusqu'au 31 décembre 2019 pour nous fournir le numéro de la carte. Sans lui, nous encaisserons le chèque de caution.

N° carte **pass'region** : \_\_\_\_\_

-

-

-

+

30,00 €

**Chèque Loisir Jeunes** : distribué par la mairie sous condition de revenus, nous vous laissons le soin de vous renseigner directement là-bas.

Si vous apportez un **sponsor au club**, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur la licence. Nous vous laissons vous rapprocher de la Trésorière pour avoir plus d'information

**TOTAL**

### Tombola du club

Chaque année le CSAV organise une tombola pour laquelle chaque licencié doit vendre au moins un carnet de 15 tickets.

L'argent est collecté à la prise de la licence et le carnet vous est remis à ce moment là. Le chèque ne sera encaissé que lors du lancement de l'opération.

- **Pour la tombola, le règlement est à faire par chèque séparé**

### Règlement :

Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque libellé à l'ordre du CSAV HANDBALL ; dans ce dernier cas, 2 ou 3 chèques (**arrondis à l'euro près**) sont possibles, à répartir selon votre convenance : dernière échéance d'encaissement : décembre 2019.

Nous acceptons également les chèques vacances et les coupons sports.

A Annecy le Vieux, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Signature du licencié**

**Signature du (des) représentant(s)  
Légal (légaux) pour les mineurs**

## **ENGAGEMENT MORAL DU LICENCIÉ A RENDRE SIGNE**

J'ai décidé de prendre une licence d'handball au CSAV pour la saison 2019/2020, cela signifie que je prends un engagement vis-à-vis de mon club, de mon entraîneur et surtout de mon équipe pour **TOUTE LA SAISON.**

### **A quoi sert la cotisation au club ? Que comprend-elle ?**

- ✓ L'adhésion au club
- ✓ L'assurance
- ✓ La participation aux frais de fonctionnement de la FFHB, la ligue Dauphiné-Savoie, et le Comité 74
- ✓ L'engagement dans un championnat
- ✓ L'encadrement technique
- ✓ Les arbitres
- ✓ La mise à disposition de matériel (ballons, chasubles, plots, ...)
- ✓ La participation aux frais de fonctionnement du club (administratifs, déplacements, ...)
- ✓ Les salariés
- ✓ ....

### **ENGAGEMENT MORAL DES PARENTS DU LICENCIÉ MINEUR :**

- Nous sommes d'accord pour que notre enfant soit transporté par d'autres parents pour les déplacements.
- En référence à l'article L 121-6 du code de la route le CSAV Handball dénoncera aux autorités compétentes les conducteurs de minibus du club en cas d'infraction routière.  
Nous recommandons pour la sécurité de chacun de respecter scrupuleusement le code de la route en vigueur.
- Nous nous engageons à accompagner régulièrement l'équipe de notre fils (fille) en fonction du calendrier établi en accord avec l'entraîneur, le parent référent, l'accompagnateur d'équipe et les parents.
- Nous nous engageons à utiliser un véhicule assuré, à jour de son contrôle technique et équipé en fonction des intempéries.
- En cas d'accident ou de maladie nécessitant une intervention urgente, nous autorisons l'entraîneur ou l'accompagnateur d'équipe à prendre toutes les dispositions nécessaires.
- Nous autorisons le club à photographier notre enfant et à utiliser les images sur différents supports du CSAV : journal du club, site du club, ...

### **RENONCIATION AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT :**

Je renonce à toute indemnisation des frais que j'engage pour les déplacements de mon équipe ou de ceux de mon (mes) enfant(s).

### **REMBOURSEMENT DE LA LICENCE :**

Il ne peut avoir lieu qu'en cas de blessure grave (sur présentation d'un certificat médical), ou en cas de mutation professionnelle, et ce avant le 31 décembre 2019. La part fédérale ne pourra être remboursée.

A Annecy le Vieux, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Signature du licencié**

**Signature du (des) représentant(s)  
Légal (légaux) pour les mineurs**

**GARDER UNE COPIE  
POUR LA LICENCE  
GEST'HAND PAR SCAN  
OU PAR PHOTO**



**FFHANDBALL**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :  
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



**dans ce cas :**

**Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1<sup>re</sup> infraction)**

tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.**

Nom et prénom du représentant légal : 

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé : 

• Date (jj/mm/aaaa) :  
• Fait à :

• Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

10, avenue de France - 75 013 Paris | T. +33 (0)1 40 15 00 15 | ffh@handballfrance.fr  
14257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 78 29 92 | www.ff-handball.org  
SIRET 811 21 51 100 00000 - N° SIREN 811 21 51 100 000

**GARDER UNE COPIE  
POUR LA LICENCE  
INTERNET PAR SCAN  
OU PAR PHOTO**



**FFHandball**

## **CERTIFICAT MÉDICAL**

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur \_\_\_\_\_

certifie avoir examiné ce jour   M.     M<sup>me</sup>   \_\_\_\_\_

né(e) le (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

**Signature et tampon du praticien  
obligatoires**

*Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

10, avenue de France - 75012 Paris | T. +33 (0)1 40 15 00 15 | ffhb@handballfrance.fr  
14257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 78 29 92 | www.ff-handball.org  
SIRET 542 012 431 0001 - N° TVA Intracommunautaire : FR15 542 012 431